



Gloriette sur le giratoire de Marpent



Une campagne électorale un peu morne pour les uns ou paisible pour les autres.

Il est incontestable que nous n'avions jamais rencontré, dans l'histoire de la commune, ce cas de figure.

Celles et ceux qui se sont déplacés, quel que soit leur vote, n'en ont que plus de mérite et je tiens à les saluer.

J'adresse également, au nom de mes collègues, mes chaleureux remerciements aux 704 électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance.

Le nouveau conseil municipal est maintenant installé.

Le fait qu'il émane d'une seule liste n'exclut pas la diversité des opinions sur les projets que nous aurons à mener.

Pour mieux prendre en compte les besoins des marpentois, je souhaite mettre en place pour chaque projet important un « groupe de concertation » associant notamment les utilisateurs des lieux concernés.

Même si le conseil municipal reste l'instance qui prend la responsabilité du choix final, il est évident que sa décision peut utilement se nourrir de la discussion avec celles et ceux qui, même s'ils ne sont pas élus, ont une légitimité à porter une parole parce qu'ils utilisent ces lieux et qu'ils ont donc une compétence pour en parler.

A titre d'exemple, un enseignant ou un parent d'élève a autant de choses à dire qu'un élu sur la transformation d'un équipement scolaire.

C'est notamment parce que nous avons recueilli 100 % des suffrages exprimés que nous devons veiller à ne pas nous assoupir et à maintenir sur la commune le goût du débat démocratique.

Votre maire, Jean Marie Allain

Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41
marpent@wanadoo.fr
<http://www.marpent.fr>

Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	4
LA VIE DU VILLAGE	6
VIE ASSOCIATIVE	9
LA VIE DU CONSEIL	12
PHOTOS	15

Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle,
M Nicol, J Loire, B Legros,
P Verplaeste,
J Vandekerkhove, V Julé,
B Thomas, D Fouret,
G Bocquet, K Nowak,
D Bruet, A Delplanche,
L Despriet, B Beugnies.

NAISSANCES

VITRANT Liloo	29 janvier 2014
DE VECCHI Alexio	8 février 2014
HAMANA Kenza	10 février 2014
GAUTHIER Esteban	16 février 2014
CUVELIER Emilie	18 février 2014
DAIX BOURLET Kyara	23 février 2014
DUMARQUEZ Bella	23 février 2014
MUTTE Emma	7 mars 2014
BELLIFA Inès	10 mars 2014
RACEWICZ THEMONT Raphaël	12 mars 2014

ETAT CIVIL



DECES

ARESTIÉ veuve ESCOURROU Juliette	20 janvier 2014	Née en 1926
FOSTIER Gilbert	12 février 2014	Né en 1929
PINCHEDÉ veuve LEVEL Madeleine	12 février 2014	Née en 1925
NORMAND Lucienne	18 février 2014	Née en 1929
DELBARRE Dominique	25 février 2014	Né en 1955
BONTÉ René	6 mars 2014	Né en 1942
BASKENS veuve COCCIOLI Gisèle	12 mars 2014	Née en 1929
REDAELLI Luigi	19 mars 2014	Né en 1922
TEBACHE Hachemi	20 mars 2014	Né en 1929

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES

INSCRITS 1 780

VOTANTS 875 (49.16%)

EXPRIMES 704 (80.46%)

Liste « MARPENT PASSIONNEMENT » ELUE 100%



**Dans le cadre de
la journée nationale
de la déportation,**

**les marpentois sont
conviés à la cérémonie du
dépôt de gerbes qui se
tiendra**

**le dimanche 27 avril
à 11 heures
au monument aux morts**

**Jean Marie Allain, maire de Marpent
et son conseil municipal
ont l'honneur de vous inviter
à la commémoration de la victoire
du 8 mai 1945**



Le Jeudi 8 mai 2014

**Rendez vous devant la mairie à 10 h 45
Avec la participation de l'harmonie communale,
des enfants des écoles, de véhicules militaires**

- défilé
- dépôt de gerbes
- discours
- vin d'honneur

Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le 1er avril et le 30 juin 1998 sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et ceci environ 9 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

PARCELLES A VENDRE AU PRE FLEURI

Un lotissement dans un site verdoyant et champêtre.

8 parcelles viabilisées en accessibilité à la propriété de 5 ares à 9 ares
sur la base de 78 € TTC le mètre carré.



DROITS ET DEVOIRS DES LOCATAIRES

A l'initiative de Melle Noiret, assistante sociale à l' Unité Territoriale d'Action Sociale de Maubeuge et en collaboration avec le CCAS de Marpent, une réunion d'information et d'échanges s'est déroulée en mairie sur le thème des « droits et devoirs des locataires », en présence de familles locataires confrontées à des problèmes de logement.

Mme Strobbe pour le CCAS, Melle Noiret et ses collègues avaient préparé cette réunion sous la forme d'un quiz apportant des réponses en matière d'indexation des loyers, d'état des lieux, de contenu du bail, de préavis, de réparations locatives, d'aides au logement, de quittance ou encore de caution.

Chacun a pu ensuite exposer son problème particulier afin que celui-ci soit orienté vers le bon interlocuteur : Adil, mairie, Tribunal d'instance etc...

Le maire a rappelé que les éléments du diagnostic de performance énergétique devaient obligatoirement être communiqués avant toute location afin que le candidat ne s'engage sur un logement sans en connaître les charges réelles.

La réunion s'est terminée autour d'un café par une projection d'une vidéo sur la question du logement.

CERTIFICAT D'HEREDITE

Dans les cas des successions simples (les sommes doivent être inférieures à **5.335,72 €**), le certificat d'hérédité permet d'obtenir :

le paiement des sommes versées par le défunt sur un livret de caisse d'épargne, sur un compte postal ou bancaire,

le versement d'une pension de retraite,

toutes les autres créances des collectivités publiques.

Il peut être délivré par un notaire ou par le maire.

RECUPERATION DE TEXTILES

L'association Le Relais vous propose de déposer textiles, linge de maison et chaussures dans les bacs situés sur le bouloir de la place communale.

En 2013, 4520 kilos ont été collectés sur Marpent, soit 1,68 kilo par habitant.

Cette récupération permet la création d'emplois et, par le biais du recyclage, apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux



HORAIRES DE LA POSTE

Depuis le 1er Mars, les horaires ne changent pas, sauf pour les mercredis après-midi où la poste est fermée.

PROCHAINES COLLECTES DECHETS VERTS

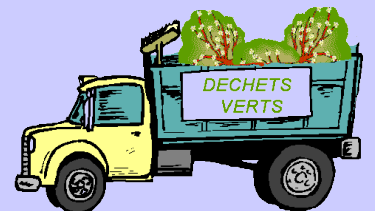
Elles auront lieu le VENDREDI 18 AVRIL et le VENDREDI 16 MAI

Poubelles, cartons et sacs doivent être présentés ouverts pour que le personnel de collecte en vérifie le contenu.

Maximum : 2m³.

Les fagots, dont les branches ne doivent pas dépasser 2cm de diamètre et 1,5 mètre de long et doivent être ficelés.

La collecte commençant avant 6 heures, il est conseillé de sortir vos déchets la veille à partir de 18 heures.



POUBELLES SUR LE TROTTOIR

Les poubelles ne peuvent rester sur le trottoir après le ramassage.

Elles doivent être rentrées au plus tard le mercredi midi.

Rappelons que toute obstruction du trottoir peut donner lieu à verbalisation.



MEMOIRE VERRIERE

Exposition à Boussois (Maison de la Citoyenneté) sur l'histoire de la Glace de 1859 à nos jours
Les 6 avril et 1^{er} juin de 14 h à 18 h.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois recherche des jardiniers au naturel

En 2014, le CPIE Bocage de l'Avesnois souhaite développer un réseau de maîtres jardiniers au naturel. Les personnes intéressées pourront participer à des ateliers, des rencontres... En échange, elles s'engageront à ouvrir leur jardin au naturel à d'autres et à les aider bénévolement et gracieusement à en aménager un.

Le CPIE Bocage de l'Avesnois s'engage à :

- Donner le cas échéant des conseils pour l'aménagement du jardin ;
- Former les futurs maîtres à l'accueil, à l'animation du jardin, à la biodiversité... ;
- Leur mettre à disposition des outils pour qu'ils soient capables d'accompagner les autres à créer leur jardin au naturel (posters, livres...) ;
- Suivre les maîtres individuellement et les réunir pour favoriser les échanges.

Une rencontre sera organisée prochainement pour permettre d'échanger et de répertorier les attentes de chacun. Des personnes se sont déjà inscrites pour faire partie de ce réseau.

Tel : 03 27 53 04 04



GESTE ECO-CITOYEN

Suite au signalement de la présence de détritus le long du bois de Marpent, le maire est allé constater sur place le samedi 1^{er} mars.

Il eut l'agréable surprise de voir qu'un collerézien, M Guy DERUE, était venu avec sa remorque et ses sacs.

Le maire l'a vivement remercié et lui a fait remettre un souvenir de la commune, accompagné d'un mot de remerciements.

INITIATION INFORMATIQUE POUR LES ADULTES

Un nouveau module d'initiation à l'informatique pour les adultes (traitement de texte, envoi de courriers, recherches sur internet...) aura lieu très prochainement.

Conditions d'accès : carte d'adhésion à la médiathèque (10 €).

Toute personne intéressée pour suivre cette formation (samedi matin de 10 h à 12 h pendant trois mois) peut se faire connaître en mairie auprès de Stéphane Driguet.

EXPO MEDIATHEQUE L'OISEAU-LYRE

Les élèves de CM2 de la classe de Mme Jourdain exposent leurs réalisations : des fiches documentaires sur quelques animaux de l'avesnois.

Cette exposition est visible à la médiathèque de Marpent jusque fin avril.



GENS DU VOYAGE

Comme chaque année, la famille Winterstein est passée sur la place communale.

Cette famille passe depuis plus de vingt ans à Marpent où se retrouvent les parents (dont le point d'attache est la région de Lens), enfants et petits-enfants venus de l'île de France.

Initialement prévu pour quinze jours, le séjour a dû être prolongé suite à l'occupation par d'autres caravanes du terrain de Ferrière-la-Grande, sur lequel devait se rendre le convoi, avec l'accord de la municipalité de Ferrière qui connaît bien cette famille.

Les maires des deux communes se sont par ailleurs rencontrés à ce sujet.

Vendeurs de matelas et de chaises en paille, les Winterstein ont fait un don de 190 € au CCAS.

SALLE DE SPECTACLES

La dernière commission de sécurité a exigé la mise hors service de la chaudière de la salle des fêtes / salle des spectacles.

Rappelons que cette chaudière gaz à soufflerie a plus de 60 ans et qu'elle est placée sous la salle des fêtes, dans une chaufferie insuffisamment ventilée.

Il a donc été décidé d'obtempérer à cette injonction de la commission et de louer en substitution une soufflerie mobile.

Par la même occasion, la commission a demandé de mettre hors service la salle de spectacle pour une mise aux normes.

Nous avons dû annuler le théâtre patoisant et déplacer le concert de printemps qui aura lieu dans la salle des fêtes.

Il convient maintenant d'attendre l'engagement des travaux d'accessibilité de l'ensemble de l'édifice (mairie, salle des fêtes, salle des spectacles) avant d'envisager de nouvelles programmations.



TRAVAUX ECOLE MATERNELLE

Durant les vacances de février, nos agents ont réalisé des travaux d'isolation phonique entre la salle de jeux et la classe adjacente.



LA GLORIETTE DU GIRATOIRE

Une gloriette couleur « bordeaux basque » trône depuis quelques semaines au centre du nouveau giratoire et a fait l'unanimité.

Acquise chez un brocanteur de Louvroil, puis sablée par une entreprise marpentoise, elle a été posée avec l'aide de nos agriculteurs marpentois puis scellée par les agents communaux.

Personne ne peut l'ignorer et visiblement personne ne s'en plaint, bien au contraire.

Mais au fait, c'est quoi une gloriette ?

Initialement, la gloriette ou kiosque désignait un pavillon de jardin, lieu propice au repos et à la poésie.

Elle s'inspire des petits temples antiques qui servaient de belvédères aux philosophes qui existent toujours dans les jardins asiatiques.

Sous l'Empire, ces belvédères vont sortir des jardins aristocratiques et devenir des kiosques à musique que la Troisième République, dans un souci d'éducation musicale et patriotique, essaïmera partout en France.

Le choix de la gloriette est une façon d'illustrer, à l'entrée de notre bourg, la place de la tradition musicale dans la commune et, somme toute, un hommage à notre harmonie communale.



PARC BARBUSSE

Avant la grande fréquentation printanière et estivale, la municipalité, dans un souci de sécurité du public, a engagé des travaux importants d'élagage sur l'ensemble des platanes de ce site apprécié de nombreuses familles marpentoises et des environs.

Durant les coupes, l'accès au Parc est interdit mais les travaux sont suspendus le mercredi et le week-end afin de ne pas priver les visiteurs de quelques moments agréables en cette période où le soleil a fait sa réapparition.

Le bois est récupéré pour le chauffage des ateliers municipaux et les branches sont broyées

CABINE ERDF

La vieille et imposante cabine ERDF qui attirait l'attention du visiteur arrivant à Marpent en venant de Colleret a disparu.

C'est une vieille histoire.

En 2002, le maire demande à ERDF de bien vouloir remettre en peinture ce bâtiment d'apparence médiocre.

ERDF réfléchit alors entre deux alternatives : démolir la cabine pour la remplacer par une plus petite ou faire une fresque dans le cadre d'un chantier d'insertion.

C'est d'abord cette solution qui est retenue dans la mesure où cette cabine, bien qu'extérieurement pitoyable, s'avère efficace (pas de panne).

Puis ERDF se ravise et propose son remplacement par une cabine neuve, plus petite, juste à côté.

La parcelle étant toutefois privée, cela prendra un peu de temps, pas au point tout de même de retarder le projet de dix ans.

La lenteur s'explique surtout par le fait qu'il n'y avait pas urgence et pour des raisons de programmation budgétaire de l'opérateur, lequel a néanmoins tenu ses engagements.

STATION METEO DE MARPENT

La commune, grâce au travail de l'association ICE (Informatique et Communication Electronique) dispose désormais de sa propre station météo.

Suite à la tempête du 27 juillet, et à la demande de plusieurs administrés de disposer des vitesses du vent pour les assurances, nous avons acheté à Météo France (150 €) les données des stations les plus proches, soit la vitesse du vent à Valenciennes et à St Hilaire-sur-Helpe !

Pas très précis pour les dossiers d'assurance !

Pour combler cette lacune, à la demande du maire, Jean-Pierre Houssin, le président d'ICE s'est tout de suite mis au travail avec ses amis.

Aujourd'hui, la station est installée sur le toit de la mairie.

Elle enregistre les données pluviométriques, la direction et la vitesse du vent. Toutes ces données sont mémorisées sur carte mémoire pendant 50 jours avec date et heure des événements.

L'ensemble continue à fonctionner grâce à une batterie alimentée par l'énergie solaire captée par le panneau photovoltaïque fixé lui aussi sur le toit de la mairie.



Station météo - Cadran météo



ATHLETISME

Le junior et perchiste Quentin PLANCHON (à gauche sur la photo), adhérent du club marpentois, avec un saut de 4 m 40 termine 3^e au championnat de Belgique.

 MARPENT
LA SYMPHONIE DES LIVRES

à la Médiathèque l'Oiseau-Lyre

14 AU 18 MAI 2014

5 jours d'Animations
autour du LIVRE

+
EXPOSITION
du peintre Alain GUEUDET

+
Dimanche 18 mai, en matinée

BOURSE AUX LIVRES

Emplacements gratuits
(en salle si mauvais temps)

+
APERO CONCERT
Orchestre des jeunes de l'Harmonie



dédicaces de M. HUART pour son livre
«Marpent, reflets du siècle passé»

dans le cadre de la semaine nationale

«**LECTURES COMMUNES / AMRF**»



FPM

8 MAI 2014

 **MARPENT**

accueille le

**CHAMPIONNAT
DU NORD DE
CYCLISME**

Départ 15h rue de la République

Catégorie 2, 3 et Junior



LA SYMPHONIE DES LIVRES

L'Association des Maires Ruraux de France parraine chaque année 5 jours d'animation dans les médiathèques municipales (www.lectures-communes.fr).

Pour la première fois, Marpent s'est associée à cette manifestation qui se déroulera du 14 au 18 mai avec le programme suivant :

Mercredi 14 mai à 18 heures : ouverture de la manifestation

Exposition du peintre Alain Gueudet

Expo vidéo sur l'histoire de l'harmonie

Judi 15 à 14 h : atelier à la gare numérique : création d'un instrument de musique en 3 D (avec les élèves de Mr Painchart) et affichage à l'Oiseau Lyre.

Vendredi 16 au matin (pour les maternelles) : Le conte en musique (JJ Gary)

Vendredi 16 après – midi : expo de pochettes disques vinyl

Samedi matin : dédicaces de M André Huart pour la sortie de son livre: "MARPEMENT : Reflets du siècle passé"

Samedi 17 mai à 14 H 30 : parents et enfants des marpinioux : atelier peinture création d'un livre en musique

Dimanche 18 mai au matin (plateau sportif): brocante de livres mais aussi partitions, livres sur la musique, disques, CD, instruments. (Repli salle des fêtes en cas de mauvais temps)

Dédicaces de M André Huart pour la sortie de son livre

Dimanche 18 mai 11 h : café - concert avec l'orchestre des jeunes de l'harmonie

 **MARPENT**



L'Amicale des Ecoles
organise son

MARCHÉ DE PÂQUES

**au profit des écoles
(maternelle et primaire)**

 **10 et 11 AVRIL** 
à 16h30

Salle de jeux de l'école maternelle
Venez nombreux!

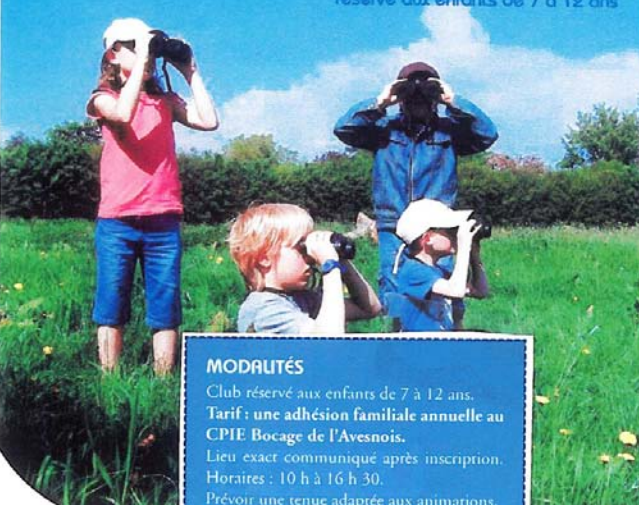


PENDANT 3 JOURS, DU LUNDI 28 AU MERCREDI 30 AVRIL 2014

 **BOCAGE DE L'AVESNOIS**

03 27 53 04 04

**LE CLUB
PASSIONATURE
À MARPENT**
réservé aux enfants de 7 à 12 ans



MODALITÉS
Club réservé aux enfants de 7 à 12 ans.
Tarif : une adhésion familiale annuelle au
CPIE Bocage de l'Avesnois.
Lieu exact communiqué après inscription.
Horaires : 10 h à 16 h 30.
Prévoir une tenue adaptée aux animations.



COMITE DES ANCIENS DE MARPENT



Vous êtes cordialement invités (ées) à participer au voyage annuel que nous organisons le :

JEUDI 15 MAI 2014

Programme de la journée :

Visite de la cristallerie d'Arques--Croisière dans le marais audomarois--Visite de la distillerie de genièvre de Houlle

Menu proposé : entrée : toast au maroilles plat principal : fricassée de poulet au genièvre

Dessert : gâteau aux fruits

Boissons : 1B de vin/4pers ou une bière eau café

Départ de Marpent prévu à 7h45

Retour prévu à 19h45

TARIF : 35€ pour les bénéficiaires Marpentois (es) à partir de 60 ans.

40€ Marpentois âges de moins de 60 ans et extérieurs.

Le transport est pris en charge par le comité.

Inscriptions : le mercredi 16 avril salle Simone Schwarz de 10h à 12h00.

Nous comptons sur votre présence.

Mme Bocquet : 03 27 39 57 97

Mme Loire : 03 27 67 18 13

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement **des 6 – 12 ans** fonctionnera du 28 avril au 2 mai

Tarifs :

- 2 € pour les familles percevant les minima sociaux ou inscrites au CCAS de Marpent
- 4 € pour les familles allocataires ayant un quotient familial CAF inférieur à l'indice 503 (sur présentation des justificatifs)
- 8 € pour les familles allocataires CAF, 6 € à partir du deuxième enfant.
- 12 € pour les familles non allocataires
- Tous ces tarifs sont doublés pour les enfants extérieurs à Marpent

Le centre de la **petite enfance (3 à 6 ans)**, les Marpinioux, sera également ouvert aux plus petits

RECHERCHE VACATAIRES

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité recherche des intervenants rémunérés (enseignants retraités notamment) pour animer des ateliers d'aide aux devoirs

Ces ateliers auraient lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 30 pendant la période scolaire.

Possibilité d'assurer un ou plusieurs jours dans la semaine.

Bien vouloir vous faire connaître en mairie.

GROUPE FOLKLORIQUE DES MEUNIERs

Animé par Vincent Chevalier, le groupe folklorique des meuniers se produit à la Fête du moulin, à Festi-kiosque et, sur demande, dans certaines fêtes extérieures.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, merci de vous rapprocher de la mairie.

Les répétitions ont lieu le premier jeudi de chaque mois.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Modeler, décorer, colorier, fabriquer...

L'atelier artistique « les arts sans Lé-zard » animé par Alain GILLOTEAU propose aux enfants diverses activités de création chaque samedi

de 13 h à 16 h 30

Inscriptions en mairie.

LE COMITE DES ANCIENS

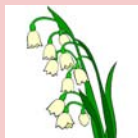
organise

le 1er mai 2014

une vente de Muguet

à partir de 9h30

Les bénévoles sont les bienvenus au local
(salle Schwartz) à 9h15.



LE MOULIN DE LA PARAPETTE
Ville de Marpent

Tous les dimanches
Visite
du moulin de Marpent
par « Le moulin d'antan et ses meuniers »

Visite guidée, Histoire, technique et culture sont au rendez-vous.

Ouvert de 15h à 17h30
2€ par visiteurs (enfants -15ans : gratuit)
Renseignements sur www.lemoulindemarpent.fr

FONDATION PATRIMOINE I.P.N.S. FONDATION du Crédit agricole Pays de France Nord le Département Bayard Pèlerin

Ne pas jeter sur la voie publique

COMPTE – RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2014

Pour la dernière séance du mandat, le Maire adresse ses remerciements aux membres du conseil, ainsi qu'à leurs conjoints et rend hommage aux élus qui, pour des raisons diverses, ne repartiront pas : Yvette Le Drogoff, Pierre-Jean Dufour, Jean-Claude Debail, Joanne Zito, Stéphanie Cararo, Michel Casset.

TAXE FONCIERE D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Le conseil vote le paiement du 52, rue de la place acquis par la commune fin janvier 2013.

ACHAT D'UNE PARCELLE

Le conseil donne son accord pour l'achat d'un jardin, cadastré AD 409 et situé dans le quartier de la place pour un montant de 2140 €, estimation des domaines.

APPROBATION MODIFICATION DU PLU

Après présentation de Mme VERPLAETSE, et compte-tenu de l'avis favorable du commissaire-enquêteur, le conseil approuve le Plan Local d'Urbanisme modifié sur quelques articles.

CHANGEMENT DE COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil prend acte du changement de comptable et vote le maintien de son indemnité à 100 % du barème pour les prestations facultatives et la période courant jusqu'aux élections municipales.

SUBVENTIONS

Le conseil vote une subvention exceptionnelle de 300 € au FC Marpent pour la participation de l'équipe U15 à un tournoi à Annecy du 18 au 21 avril 2014.

Une subvention de 550 € est également accordée au Collège Charles de Gaulle pour permettre à 11 élèves marpentois de partir en voyage au ski à Châtel du 30 mars au 5 avril 2014 et une subvention de 35 € au Collège Lavoisier de Ferrière-la-Grande pour permettre à une élève marpentoise de participer à une semaine nature à la base d'Amaury.

JOURNEE DE SOLIDARITE

En vertu de la loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le conseil avait institué la journée de solidarité le lundi de Pentecôte.

Ce jour étant redevenu férie, le conseil décide que cette journée sera prise sur l'une des trois journées de congés exceptionnels accordés annuellement par le maire.

MAISONS ILLUMINEES

Le conseil vote les bons d'achat pour les participants au concours des Maisons Illuminées, pour un montant total de 700 €.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite à plusieurs entrevues entre des élus du conseil (Mme JULÉ, Mme NICOL et le maire) et plusieurs parents d'élèves, la réflexion est engagée sur les différentes possibilités de mise en place des nouveaux temps scolaires.

Le conseil donne son avis pour lancer, après accord du directeur du groupe scolaire, une consultation des parents sur les options possibles afin de recueillir leurs préférences.

COMPTE – RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 29 MARS 2014

Le doyen de l'assemblée, Gilbert BOCQUET, ouvre la séance à 10 heures et, les conditions du quorum étant réunies, propose de nommer Bruno LEGROS comme un secrétaire de séance.

Il propose ensuite au conseil de désigner deux assesseurs, Fabrice JORIS et Karine VILBBAS, pour le dépouillement des deux scrutins, l'élection du maire et celle des adjoints,

ELECTION DU MAIRE

M BOCQUET fait appel aux candidatures pour le poste de maire.

Jean-Marie ALLAIN est seul à présenter sa candidature.

Le vote à bulletin secret donne 23 voix sur les 23 votants.

M ALLAIN remercie les membres présents pour leur confiance et prend la présidence de l'assemblée.

ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur NICOL présente la liste candidate composée de Hervé NICOL, Christian LAVIELLE, Jacqueline LOIRE, Monique NICOL, Patricia VERPLAETSE et Pascal LEBLANC.

Le vote a lieu à bulletin secret et donne 23 voix sur 23 votants.

DELEGATIONS DES ADJOINTS

Le maire attribue une délégation à chacun des adjoints :

Les travaux à Hervé NICOL, les finances à Christian LAVIELLE, les fêtes et cérémonies à Jacqueline LOIRE, l'école et les personnes âgées à Monique NICOL, les marchés publics et les expropriations à Patricia VERPLAETSE et l'accueil de loisirs jeunes et les activités péri-scolaire à Pascal LEBLANC

Chaque adjoint étant titulaire d'une délégation, le maire annonce qu'il donne, par arrêté, délégation à trois conseillers municipaux :

Valérie JULÉ pour l'intercommunalité, Bruno LEGROS pour les associations et Jacquy VANDEKERCKHOVE pour la communication.



INDEMNITES DES ELUS

Les indemnités votées par le conseil, fixées en pourcentage de l'indice 1015 de la fonction publique, sont les suivantes :

40 % pour le maire, 15 % pour le 1^{er} et 2^e adjoint, 10 % pour le 3^e et 4^e adjoint, 7 % pour le 5^e et 6^e adjoint, 5 % pour les conseillers délégués.

DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le conseil fixe à 5 le nombre de délégués issus du conseil, le maire étant membre de droit.

Ces délégués sont Christian LAVIELLE, Monique NICOL, Pascal LEBLANC, Christine WANTY et Alda DELPLANCHE.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil vote trois titulaires : Mme Patricia VERPLAETSE, M Christian LAVIELLE, M Bernard BEUGNIES, le maire est membre de droit.

Les trois suppléants sont Hervé NICOL, Bruno LEGROS et Bernard LECAT

DELEGUES AU CONSEIL D'ECOLE

Le conseil vote 5 titulaires et 3 suppléants.

Titulaires: Jean Marie ALLAIN; Hervé NICOL, Dominique FOURET; Karine VILBBAS; Laure DESPRIET.

Suppléants : Pascal LEBLANC; Dominique BRUET; Gilbert BOCQUET.

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL

Le conseil délègue au maire pour la durée du mandat huit attributions dont la possibilité d'intenter les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

POINTS DIVERS

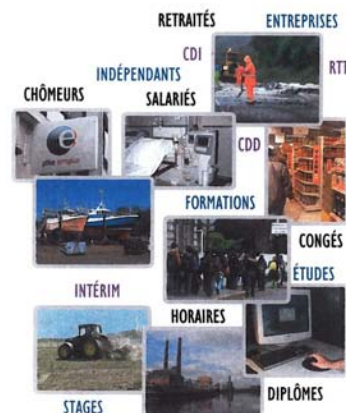
Le conseil donne son accord pour que la commune participe à la prise en charge des repas en liaison froide aux personnes âgées, comme cela se fait déjà pour les repas en liaison chaude.

Enfin, le conseil accepte l'offre d'achat pour 780 € de 13 ordinateurs en fin de contrat qui seront revendus au prix coûtant, en priorité à des agents municipaux, et pour le reste, à des seniors inscrits au cyber centre.



L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.



L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 07/04/2014 et le 03/05/2014

Il sera muni d'une [carte officielle](#) et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil

**SORTIE PROCHAINE DU LIVRE
« MARPENT : Reflets du siècle passé »**

Si vous n'avez pas encore envoyé votre bulletin de souscription, NE TARDEZ PAS.

La souscription se clôture le 30/04/2014 inclus

ATTENTION : tirage limité !!!!

BON DE SOUSCRIPTION

A retourner à l'adresse ci-dessous accompagné de son règlement par chèque à l'ordre de:

M. HUART André, 23 rue de la mairie 59164 Marpent

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL.....

Désire recevoir.....exemplaire(s) du livre « **MARPENT : Reflets du siècle passé** »

Au prix unitaire de **23 €**

Pour envoi par courrier, contacter le 03 27 67 12 36 avant souscription.



Droits et Devoirs des Locataires

COMITE DES ANCIENS : THE DANSANT



P
H
O
T
O
S

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER 2014



ELAGAGE PARC BARBUSSE



CARNAVAL DES ECOLES

Prochain bulletin : fin mai 2014